

Opération de soutien d'effectif en saumons sur le bassin versant de la Loire (nov.2019–oct 2020)

Depuis 2009, l'Etablissement assure la maîtrise d'ouvrage du marché relatif aux opérations temporaires de soutien d'effectif en saumons dans le bassin de la Loire. Pour rappel, le marché 2017-2019 arrive à son terme. Cette prestation consiste à produire et déverser en divers lieux du bassin de la Loire des juvéniles de saumons dont le comportement se rapproche au maximum de celui de saumons sauvages nés dans le milieu naturel et en minimisant le risque de dénaturation génétique.

Par courrier du 12 octobre 2018, le Directeur de la DREAL de Bassin a sollicité l'Etablissement afin de savoir si celui-ci souhaitait poursuivre la mise en œuvre d'un futur marché. Lors de son Comité Syndical du 31 octobre 2018, l'Etablissement a indiqué qu'une éventuelle prise de position était conditionnée aux décisions à intervenir en lien avec l'adoption du budget 2019. Par surcroît, devrait se poser la question du coût de l'opération, de ses co-financements, et par voie de conséquence de la part d'autofinancement, laquelle ne pourrait selon toute vraisemblance être supérieure aux 25 000 €/an actuellement mobilisés.

Lors de son Comité syndical du 12 décembre 2018, l'Etablissement a voté un budget intégrant la prestation de soutien d'effectif en saumons pour la période de novembre 2019 à octobre 2020.

Un nouveau marché d'une durée d'un an (nov. 2019 / oct. 2020) intégrant les volontés locales, les évolutions techniques et les baisses de financement a été lancé sur la base d'un montant prévisionnel n'excédant pas 420 000 € TTC, et étant entendu que ce marché ne pourrait être notifié sans bouclage préalable du plan de financement.

Les financeurs potentiels ont été sollicités sur la base d'un montant prévisionnel de 443 868 € comportant le coût de la prestation (420 000 €) et celui des frais de suivi (23 868 €) non pris en charge par le FEDER. Le plan de financement étant le suivant :

Financeurs	(montant assiette éligible du cofinancier)	Montant sollicité	%
FEDER Loire	420 000,00 €	160 000,00 €	38%
Agence de l'eau Loire Bretagne	443 868,00 €	133 000,00 €	30%
EPLOIRE		25 000,00 €	6%
Conseil départemental de la Haute-Loire		53 368,00 €	12%
EDF		50 000,00 €	11%
Fédération de pêche de la Haute-Loire		10 000,00 €	2%
Fédération Nationale de la Pêche en France		12 500,00 €	3%
TOTAL			443 868,00 €

Il est proposé que l'Etablissement donne un accord de principe pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération de repeuplement en saumons sur le bassin versant de la Loire pour la période allant de novembre 2019 à octobre 2020, sous réserve de l'obtention de l'ensemble des financements nécessaires.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.